

FICHE N °39 Actions d'exemple pour des déplacements moins polluants

Objectif : Promouvoir dans sa collectivité des moyens de transports moins polluants

Le Plan de Déplacements des employés (PDE)

Un Plan de Déplacements des Employés est un outil conçu, réalisé et utilisé par un établissement (public ou privé) pour faciliter et rationaliser les déplacements de son personnel (déplacements domicile-travail et déplacements professionnels). Une telle action figure parmi les recommandations du Plan de Déplacements Urbains d'Ile-de-France (PDUIF).

Montreuil a lancé en septembre 2000 (à l'occasion de la journée "En ville sans ma voiture !") sa démarche de Plan de Déplacements des Employés de la ville dont l'objectif est de promouvoir l'utilisation des modes de déplacements doux et collectifs qui représentent de véritables alternatives à la voiture individuelle. Cette démarche s'appuie sur la mobilisation conjointe du personnel et des services centraux de la mairie et celle de partenaires extérieurs tels que l'ADEME, la RATP, la DDE. Un diagnostic sur la mobilité des agents réalisé en 2001 à l'aide d'enquêtes a permis d'élaborer la mise en oeuvre du Plan de Déplacement des Employés au Centre administratif communal et de proposer des préconisations par ordre de priorité.



Réalisations

La première réalisation est un **local vélo sécurisé** inauguré en février 2002 au pied de la tour administrative pour les vélos personnels des agents. Le local accueille également des vélos à disposition des employés mais des difficultés de gestion (attribution par service, difficultés pour l'entretien courant et les réglages) fait que ces vélos sont finalement retirés.



En janvier 2010, les employés administratifs quittent la tour pour le bâtiments Opale 3, rue de Rosny. À cette occasion un **pool de 20 vélos électriques** est installé au 1^{er} sous-sol du bâtiment (le pool voiture est installé au 2^e sous-sol). Pour les vélos personnels, un local plus spacieux (36 places) est installé sur la voirie à proximité de l'entrée administrative.



En 2011, dans le cadre du volet interne de l'Agenda 21 local (et du plan climat), d'autres actions sont prévues :

- formations à l'éco-conduite,
- mise en place d'une plate-forme de covoiturage,
- compensation carbone des déplacements professionnels,
- mise en place d'un pool vélos électriques à Cap Horn (5-6 vélos).
- En 2016, le pool véhicule remonte du 2^e ou 1^{er} sous-sol.



Utilisation des vélos électriques par les employés municipaux

	Km parcourus en vélo	Nbre sorties vélo	Nbre d'agents différents	Km parcourus en voiture
2012	9329	1722	146	181 684
2013	9489	1432	127	187 977
2016	6397	1057	-	145 024

En 2012, des initiations/balades ont été organisées pour la prise en main des VAE (vélos à assistance électrique) et non reconduites en 2013, ce qui explique une diminution du nombre d'agents différents ayant pris un vélo d'une année sur l'autre.

Informations complémentaires

Synthèse des enquêtes du PDE de la mairie - Réalisation : ETC Conseil en mobilité - Sept 2001

Facteurs favorables à la réalisation d'un PDE

1 - Le site

- localisé au centre de la ville de Montreuil : grandes facilités et diversité d'accès,
- abrite un pôle multimodal : une station de métro (terminus ligne 9) et 6 lignes de bus,
- importantes difficultés de circulation en voiture, aux heures de pointe, à l'ouest de la ville,
- situé dans une zone très touchée par la pollution atmosphérique.

2 - Des facteurs potentiellement influents

- la rénovation du "Centre-ville" : ce projet prend en compte la mobilité de ceux qui fréquentent le quartier ;
- les négociations en cours sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail
- l'application des nouvelles normes du POS en matière de stationnement ;
- l'agence MVE : création d'un "Point Information Mobilité" (développement du "volet transport" de l'agence).

3 – Les caractéristiques de la cible

- les femmes représentent 76% des effectifs (horaires réguliers, emploi du temps minuté)
- 57,6 % du personnel appartient à la catégorie C (peu de dépassements d'horaires).
- 65,6 % des personnes habitent Montreuil, et 70 % à moins de 3 km de leur lieu de travail.

4 – Des employés motivés par la démarche de la mairie

Une motivation exprimée par :

- 40% de réponses à l'enquête interne,
- 19% de volontaires disposés à participer à une réflexion sur le PDE.

5 - Une sensibilisation à l'environnement

23% des automobilistes qui utilisent aussi les TC apprécient de contribuer ainsi à préserver l'environnement pour tous, le "respect de l'environnement" d'un mode de transport est aussi important que la "liberté de mouvement" et le "confort" qu'il procure.

6 - Une mobilité déjà diversifiée

Toutes les alternatives de transports sont utilisées ponctuellement par 80% des personnes

- les automobilistes font aussi parfois du covoiturage (33%), pratiquent aussi la marche (20%) et font parfois leur trajet domicile-travail en vélo (11%). Ceux qui apprécient d'utiliser de temps en temps les TC (31%) estiment de la sorte gagner du temps, se détendre pendant le trajet et faire des économies.
- les usagers des transports publics pratiquent aussi la marche à pied (34%), la voiture (22%), le covoiturage (18%) ou un vélo (12%)
- ceux qui viennent plutôt à pied prennent aussi leur voiture (33%), les TC (15%) et pour quelques uns, un vélo (6%).

7. ... Et des progrès à accomplir

42% de ceux qui sont "captifs" des transports en communs sont insatisfaits de ce mode. Le covoiturage et le vélo sont des pratiques rares, plus occasionnelles que régulières.

Sur les trajets domicile-travail de 1 à 3 km, la voiture individuelle est autant utilisée que la marche à pied. La moitié des trajets professionnels intra-muros se fait en voiture, bien qu'avec peu de charges à transporter.

Sur l'ensemble des préconisations de l'enquête, 4 propositions ont été retenues par le Conseil Municipal (2004) :

- la mise en place de la carte intégrale (en attente des nouveaux dispositifs Ratp)
- une étude pour la mise en place du covoiturage,
- l'abandon du parking Franklin (réalisé depuis),
- la mise en place d'un pool vélo.

Sources

- 1) Direction de environnement et du cadre de vie 2017
- 2) Bureau d'étude EMC Mme Terret-Hofman.